

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 13

ESPACE ALLOUÉ POUR LES PORCS EN POUPONNIÈRE ET EN ENGRAISSEMENT

CALCULEZ LA SUPERFICIE ALLOUÉE RÉELLE DE VOS PARCS

Veuillez suivre les quatre étapes suivantes pour calculer la superficie allouée pour chaque parc :

1. Comptez le nombre de porcs dans le parc :

_____ porcs

2. Prenez les dimensions du parc :

Longueur du parc

Mètres (m)

Pieds (pi)

Largeur du parc

Mètres (m)

Pieds (pi)

3. Calculez la superficie du parc (longueur) x (largeur) :

m²

pi²

4. Calculez la superficie du parc allouée pour chaque porc (Étape 3) ÷ (Étape 1) :

m²/porc

pi²/porc

Inscrivez la superficie allouée réelle de chaque parc dans un registre prévu à cette fin, comme le registre R-Z.

En vous référant aux tableaux des pages suivantes,

a. vérifiez si l'espace alloué est conforme aux exigences du Code de pratiques pour chaque parc en pouponnière et en engraissement.

b. calculez le NOMBRE MAXIMAL DE PORCS ALLOUÉS pour chaque parc en pouponnière et en engraissement.

Nombre maximal de porcs par parc :

$$\frac{\text{Superficie réelle du parc}}{\text{Superficie visée pour chaque porc}}$$

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 13 : ESPACE ALLOUÉ POUR LES PORCS EN POUPONNIÈRE ET EN ENGRAISSEMENT

PORCS EN POUAPONNIÈRE

Vérifiez que l'espace alloué soit conforme aux exigences du Code de pratiques pour chaque parc en pouponnière.

Poids vif moyen des porcs à leur sortie de la pouponnière		Superficie minimale allouée par porc		Diminution temporaire de 15 % de la superficie allouée		Diminution temporaire de 20 % de la superficie allouée (Documents justificatifs requis)	
kg	lb	m ²	pi ²	m ²	pi ²	m ²	pi ²
6	13	0,11	1,19	0,09	1,01	0,09	0,95
8	18	0,13	1,44	0,11	1,23	0,11	1,15
10	22	0,16	1,67	0,13	1,42	0,12	1,34
12	26	0,18	1,89	0,15	1,61	0,14	1,51
14	31	0,19	2,10	0,17	1,78	0,16	1,68
16	35	0,21	2,29	0,18	1,95	0,17	1,83
18	40	0,23	2,48	0,20	2,11	0,18	1,98
20	44	0,25	2,66	0,21	2,26	0,20	2,13
22	49	0,26	2,83	0,22	2,41	0,21	2,27
24	53	0,28	3,00	0,24	2,55	0,22	2,40
26	57	0,29	3,17	0,25	2,69	0,24	2,53
28	62	0,31	3,33	0,26	2,83	0,25	2,66
30	66	0,32	3,49	0,28	2,96	0,26	2,79
32	71	0,34	3,64	0,29	3,09	0,27	2,91
34	75	0,35	3,79	0,30	3,22	0,28	3,03
36	79	0,37	3,94	0,31	3,35	0,29	3,15
38	84	0,38	4,08	0,32	3,47	0,30	3,26
40	88	0,39	4,22	0,33	3,59	0,31	3,38

- Si vous diminuez temporairement la superficie allouée de 15 à 20 % (colonne orange), vous devez compléter le Registre R-N – Mesures basées sur les animaux au moins trois fois par année et dans la semaine précédant la sortie des porcs
 - Vous pouvez vous référer à vos registres Mesures basées sur les animaux, de mortalité ou de traitement (R-N, R-M et R-T) pour évaluer si le bien-être des porcs est compromis lorsque l'espace alloué est réduit.
- Si l'espace alloué est inférieur à la diminution temporaire de 20 % (colonne orange), vous devez réduire la densité d'élevage dans le parc.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 13 : ESPACE ALLOUÉ POUR LES PORCS EN POUPONNIÈRE ET EN ENGRAISSEMENT

PORCS EN ENGRAISSEMENT

Vous pouvez estimer le poids moyen des porcs du parc lors du premier envoi à l'abattoir en utilisant le tableau ci-dessous ainsi que le poids de marché visé, et le pourcentage de porcs retirés du parc lors du premier envoi à l'abattoir.

Pourcentage de porcs retirés du parc lors du premier envoi	5 %	10 %	20 %	30 %
Poids de marché visé	Poids moyen des porcs du parc lors du premier envoi			
100 kg (220 lb)	83,5	86,6	90,7	94,0
105 kg (231 lb)	87,6	90,9	95,3	98,7
110 kg (242 lb)	91,8	95,3	99,8	103,4
115 kg (253 lb)	96,0	99,6	104,4	108,1
120 kg (264 lb)	100,2	103,9	108,9	112,8
125 kg (275 lb)	104,3	108,2	113,4	117,5
130 kg (286 lb)	108,5	112,6	118,0	122,2
135 kg (297 lb)	112,7	116,9	122,5	126,9
140 kg (308 lb)	116,9	121,2	127,0	131,6
145 kg (319 lb)	121,0	125,6	131,5	136,3
150 kg (330 lb)	125,2	129,9	136,1	141,0

Utilisez le poids moyen des porcs dans les parcs lors du premier envoi pour vérifier si l'espace alloué est conforme aux exigences du Code de pratiques pour chaque parc d'engraissement.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS 13 : ESPACE ALLOUÉ POUR LES PORCS EN POUPONNIÈRE ET EN ENGRAISSEMENT

PORCS EN ENGRAISSEMENT

Utilisez le poids moyen des porcs dans les parcs lors du premier envoi pour vérifier si l'espace alloué est conforme aux exigences du Code de pratiques pour chaque parc d'engraissement.

Poids moyen des porcs dans le parc lors du premier envoi		Superficie minimale allouée par porc		Diminution de 10 % de la superficie allouée		Diminution de 15 % de la superficie allouée à court terme (Documents justificatifs requis)	
kg	lbs	m ²	pi ²	m ²	pi ²	m ²	pi ²
50	110	0,46	4,90	0,41	4,41	0,39	4,17
60	132	0,51	5,53	0,46	4,98	0,44	4,70
70	154	0,57	6,13	0,51	5,52	0,48	5,21
80	176	0,62	6,70	0,56	6,03	0,53	5,70
85	187	0,65	6,98	0,58	6,28	0,55	5,93
90	198	0,67	7,25	0,61	6,53	0,57	6,16
95	209	0,70	7,52	0,63	6,77	0,59	6,39
100	220	0,72	7,78	0,65	7,00	0,61	6,61
105	231	0,75	8,04	0,67	7,23	0,63	6,83
110	243	0,77	8,29	0,69	7,46	0,65	7,05
115	254	0,79	8,54	0,71	7,69	0,67	7,26
120	265	0,82	8,79	0,73	7,91	0,69	7,47
125	276	0,84	9,03	0,75	8,13	0,71	7,67
130	287	0,86	9,27	0,77	8,34	0,73	7,88
135	298	0,88	9,50	0,79	8,55	0,75	8,08
140	309	0,90	9,74	0,81	8,76	0,77	8,28

*Ne comprend pas l'espace alloué dans les parcs de planchers pleins avec litière. Veuillez vous référer au Code de pratiques concernant les porcs en engraissement élevés sur des planchers pleins avec litière.

- Si vous diminuez temporairement la superficie allouée de 10 à 15 % (colonne orange), vous devez compléter le Registre R-N – Mesures basées sur les animaux au moins trois fois par année et dans la semaine précédant l'envoi des porcs à l'abattoir
 - Vous pouvez vous référer à vos registres MBA, de mortalité ou de traitement (R-N, R-M et R-T) pour évaluer si le bien-être des porcs est compromis lorsque l'espace alloué est réduit.
- Si l'espace alloué est inférieur à la diminution temporaire de 15 % (colonne orange), vous devez réduire la densité d'élevage dans le parc.